

# Mouthiers sur Boëme Vivre à

## SOMMAIRE

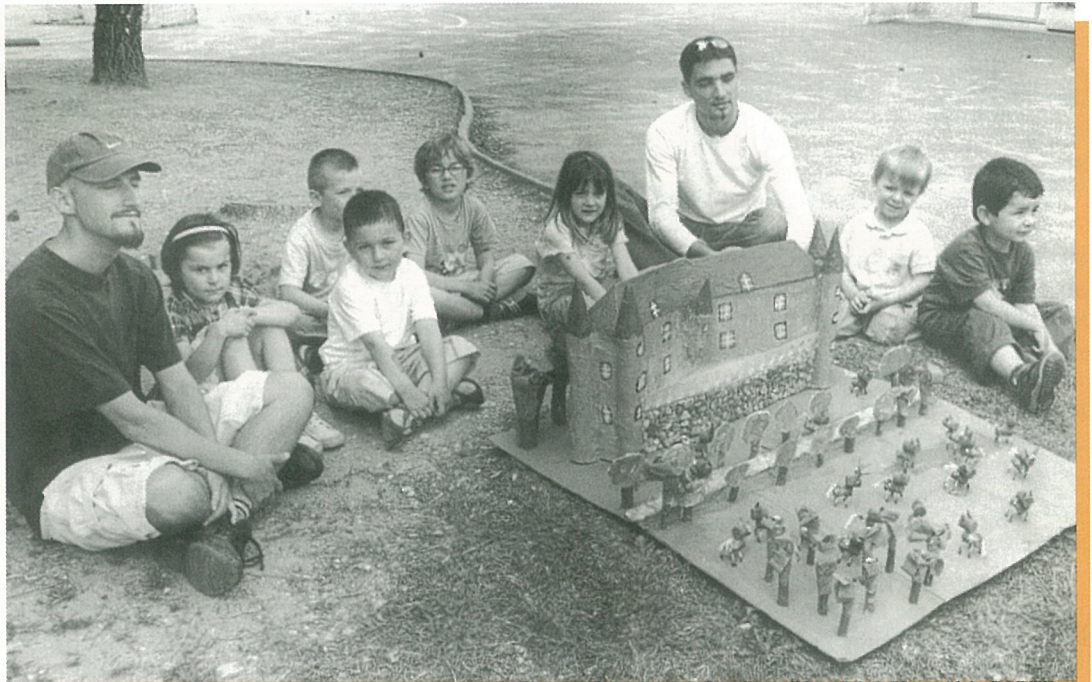
Le Conseil Municipal du mai.....	p 2
Elections européennes .....	p 3
Lees bidons en déchetterie.....	p 3
Centre de loisirs d'été.....	p4
Inscriptions scolaires.....	p5
Festival de la Voix.....	p5
Exposition Bibliothèque.....	p5
Artisans et commerçants.....	p6 et 7
Journée country.....	p 8
Année de St Jacques.....	p9
Images de mai.....	p10
Sentiers de la Boëme.....	p 11
Randonnées.....	p 11
Etat Civil.....	p 12
Agenda de juin-juillet.....	p 12
Médecins de garde.....	p 12

Bulletin  
d'Information Locale  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boëme

N° 234

JUIN

2004



Chateau de La Rochandry : le modèle séduit ! Photo Alain PORTE

## DES ENGAGEMENTS TENUS, DES PROJETS EN COURS

Il y a trois ans, vous nous avez accordé vos suffrages en nous confiant l'importante mission de servir la commune et ses habitants.

Où en est à ce jour notre projet ?

### Un bourg agréable à vivre :

L'aménagement du mini giratoire entre le place du champ de foire et la place de la gare a répondu à notre attente en créant cette ouverture sur le bourg et ses commerces.

L'espace marché semble donner entière satisfaction et les nouveaux arbres auront dans quelques années très fière allure.

Une première déviation poids lourds a été mise en place dans le sens est ouest, nous sommes toujours en discussion avec le département pour la déviation nord sud.

Les enseignes à l'ancienne récemment installées caractérisent notre centre bourg.

### Eclairer et fleurir les villages :

La signalisation des lieux-dits et l'éclairage public ont lieu chaque année.

Nous continuons à encourager le fleurissement par les remises de prix annuelles.

### Bien vieillir à Mouthiers :

La transformation de notre foyer logement en établissement public pour personnes âgées dépendantes est amorcée ; nous devons signer dans les prochaines semaines l'acquisition de la structure immobilière actuelle.

Le permis de construire concernant l'extension et la modification doit être déposé avant la fin de l'année.

Les rencontres crèche, école, foyer résidence ont toujours lieu pour le plus grand plaisir de tous.

### Des jeunes bien dans leurs baskets :

Le skate parc a été doté de nouveaux modules, le local jeunes agrandi en extérieur par la création d'une terrasse est équipé d'un baby foot. Le terrain « champ michel » a maintenant des buts et peut donc recevoir les footballeurs.

### Ouvrir notre commune au monde à venir, aux nouvelles technologies :

L'acquisition de l'immeuble de l'ancienne gare destinée en partie à recevoir ces nouveaux services avance. Les services de la SNCF viennent de confier le bornage à un géomètre afin de définir très précisément les surfaces à céder.

### Participer au développement des emplois et des activités économiques :

Cette compétence est communautaire et nous sommes très attentifs au développement économique de notre territoire au sein de l'intercommunalité. Nous n'avons pu que déplorer la fermeture du site « laroche » mais nous avons suivi avec beaucoup d'attention le reclassement des anciens employés. Le groupe LIPPI continue son extension ;

(suite du Mot du maire page 2)

...un nouvel artisan du bâtiment va s'installer prochainement dans la zone des rentes.  
 Bien accueillir nos visiteurs : La réfection de la voirie centre bourg contribue à la mise en valeur de notre patrimoine (église, rivière, lavoirs) et permet aux piétons empruntant la route de fouquebrune de se promener en toute sécurité. Nous étudions avec le département la possibilité de création d'une aire de stationnement afin de faciliter les visites à la « chaire à Calvin ». Une convention en cours de signature va permettre à notre commune d'entretenir le site, propriété du département. L'abri randonneur est réalisé et nous comptons sur la réalisation prochaine de l'aménagement du local réfrigéré par le traiteur voisin afin de pouvoir utiliser cet abri normalement.  
 La mise en valeur du four du petit guillon va démarrer en août avec le concours de jeunes (chantiers internationaux de jeunes) ; nous espérons ainsi associer l'échange culturel international et la mise en valeur de notre environnement. Faciliter des activités diversifiées pour le temps libre : Une nouvelle association a été créée (associations des artisans et commerçants de mouthiers) L'acquisition par la commune du terrain nécessaire à la construction d'une salle de sports doit être signé très prochainement et les élus de la communauté ont voté en 2004 le budget d'étude de réalisation de celle-ci.  
 En plus de ce projet clairement défini il y a trois ans, nous avons avec le concours de la communauté, compétente en investissement scolaire, agrandi et mis aux normes notre restaurant scolaire.  
 De nouveaux jeux ont été installés dans la cour et le mobilier des classes des plus grands a été remplacé.  
 Un espace jeux pour enfants sera installé ce mois ci sur le terrain proche de la mairie dont nous avons fait l'acquisition l'année passée.  
 Les travaux d'agrandissement du cimetière vont être entrepris dans les prochaines semaines.  
 Il nous reste encore trois ans pour réaliser la globalité de notre projet et sans doute envisager d'autres actions pour le bien vivre chez nous.  
 Nous avons parlé ci-dessus des réalisations locales. Les enjeux nationaux dépendent beaucoup de l'Europe. Prenez quelques minutes pour venir voter le 13 juin prochain.

Le maire  
**Cécile FORGERON**

**Révision partielle du P.O.S.**

Suite au projet d'extension de l'entreprise LIPPI, le Conseil Municipal décide d'interroger la DDE pour la procédure d'une révision partielle du POS visant :

- à transformer la zone ND et une partie de la zone ZNA « bois de la Fouillouse » en zone NAX
- à transformer la zone UX « des papeteries de La Rochandry » en zone UA ou UB
- à étudier les demandes de particuliers pour la transformation de parties de zones NC en zones U

**Assainissement « Chez Guérin »**

Le Conseil Municipal décide de créer un réseau d'eaux pluviales le long du Chemin dit « des Couteaubières à Boisblet » permettant la création d'un assainissement autonome de parcelles constructibles au lieu-dit « Chez Guérin ».

**Convention pour l'entretien de l'éclairage des équipements sportifs**

Le Conseil Municipal décide de signer la convention liant la Commune et le Syndicat Départemental d'Électricité, concernant les travaux et l'entretien de l'éclairage des installations sportives de la Commune.

**Enquête publique de voirie**

Une enquête publique de voirie aura lieu prochainement, incluant les divers dossiers en instance.

**Aire de jeux pour enfants**

Le projet sera réalisé courant juin sur le terrain communal jouxtant la mairie, pour la somme totale de 19 770 €. Des demandes de subventions seront formulées auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

**Subvention**

Le Conseil Municipal accorde une subvention d'un montant de 87 € à TED 16 à La Tourette.

**Columbarium**

Le Conseil Municipal procède à la conversion des tarifs en euros :  
 Concession 15 ans : 152,42 €  
 Concession 30 ans : 304,90 €  
 A compter du 1er juin 2004, les tarifs passeront à :  
 153 € pour les concessions de 15 ans  
 305 € pour les concessions de 30 ans  
**O.G.M.**

Le Conseil Municipal demande à Mme le Maire de prendre un arrêté interdisant la culture et les essais d'Organismes Génétiquement Modifiés sur le territoire de la Commune.

**Service postal**

A la demande de l'association des «Maires ruraux», le Conseil Municipal décide de délibérer pour le maintien du service postal dans les communes.

**Groupement de Défense Contre les Ennemis des Cultures**

Le Conseil Municipal désigne trois délégués pour siéger au sein de ce Groupement, en les personnes de M. Michel DÉVIGNE  
 M. Michel CARTERET  
 M. Roger BRÉGEAS

**Mémorial pour les combattants d'Algérie**

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable quant à la participation financière de la Commune pour l'édification d'un mémorial pour les charentais morts pour la France en Afrique du Nord. Le Conseil Municipal considère qu'un tel mémorial tendrait à séparer les victimes des différentes guerres.

**Médaille communale**

Le Conseil Municipal demande à l'atelier de gravure Micro Sablage Verrier le remboursement de la médaille communale égarée, pour un montant de 96,54 €.

**Terrain pour salle de sports**

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un terrain de 5 200 m2 au lieu-dit « combe noire » pour l'implantation de la future salle de sports, pour la somme de 65 000 €.

**Modifications budgétaires**

Le Conseil Municipal vote les modifications budgétaires suivantes :  
 Dépenses d'investissement :  
 Achat terrain : + 15 000 €  
 Achat gare : - 11 060 €  
 Jeux enfants : + 3 600 €  
 Recettes d'investissement :  
 Achat terrain : + 7 000 €  
 Bâtiments communaux : + 540 €

Prochaine  
 réunion publique  
 du Conseil Municipal  
**VENDREDI**  
**4 JUIN**  
 à 20 H 30

Depuis 1979, les députés européens sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans.

Les citoyens peuvent voter et être éligibles dans leur pays d'origine ou dans leur pays de résidence.

Le Parlement européen comptera 732 députés après l'entrée dans l'Union Européenne de dix nouveaux pays (1er mai 2004) et ces élections européennes du 13 juin.

Le Parlement siège à Strasbourg et les sessions plénières s'y tiennent une semaine par mois. Le secrétariat général est établi à Luxembourg.

Pour préparer les sessions plénières, les députés se répartissent en commissions permanentes, chacune spécialisée dans des domaines particuliers.

Les députés ne sont pas groupés par délégations nationales mais en fonction du groupe politique auquel ils appartiennent.

Le Parlement compte neuf groupes politiques et des députés "non inscrits". Les réunions des groupes politiques se tiennent durant la semaine qui précède la session plénière.

Le pouvoir législatif du Parlement européen s'exerce selon quatre procédures, en fonction de la nature de la proposition.

**Consultation simple** : le Parlement doit donner son avis avant qu'une proposition législative de la Commission soit adoptée par le Conseil de l'Union européenne. Elle s'applique à la fixation des prix agricoles, par exemple.

**Procédure de coopération** (2 lectures) Si l'avis que le Parlement a émis lors de sa première lecture n'a pas été pris en compte dans la position commune du Conseil, le Parlement peut rejeter la proposition lors de la seconde lecture. Le Conseil ne peut alors passer outre à la

position du Parlement qu'à l'unanimité. Elle s'applique notamment à la recherche, à l'environnement, à la coopération et au développement.

**Procédure de codécision** (3 lectures) Le Parlement partage le pouvoir de décision à égalité avec le Conseil.

Si le Conseil n'a pas dûment pris en compte la position du Parlement dans sa position commune, le Parlement peut empêcher l'adoption de la proposition.

Si le Parlement décide de rejeter la proposition, celle-ci ne peut pas être adoptée par le Conseil des ministres de l'Union européenne.

**Procédure de codécision** Un comité de conciliation (composé de membres du Parlement, du Conseil et de la Commission) est alors convoqué pour rechercher un compromis avant la troisième lecture du Parlement.

Si le désaccord persiste, le Parlement peut définitivement rejeter la proposition. Cette procédure s'applique notamment à la libre circulation des travailleurs, la consommation, la culture, l'éducation et la santé.

**L'avis conforme** Le Conseil ne peut décider sans l'accord explicite du Parlement.

Elle concerne notamment les accords d'adhésion des nouveaux Etats membres, les accords d'association avec les pays tiers, les accords internationaux, le droit de séjour des citoyens de l'Union, les fonds structurels et fonds de cohésion, les missions et pouvoirs de la Banque centrale européenne.

Le Parlement partage avec le Conseil de l'Union européenne le pouvoir budgétaire. Il arrête le budget annuel et en contrôle l'exécution. Il peut également le rejeter.

Le Conseil de l'Union européenne décide des dépenses obligatoires (dépenses agricoles et celles qui découlent d'accords internationaux avec les pays tiers) et le Parlement décide des dépenses non obligatoires.

C'est le Parlement qui arrête définitivement le budget. L'exécution des crédits et procède à l'évaluation des financements opérés à partir du budget communautaire.

Le budget de l'Union est financé par des ressources propres: droits de douane perçus aux frontières extérieurs, prélèvements agricoles sur les produits importés des pays tiers, fraction de la TVA sur les biens et services dans l'ensemble de l'Union.



LES BIDONS, EN DÉCHÈTERIE

Rien d'autre que les bouteilles plastiques, les flacons, les boîtes de conserve, les canettes, les briques alimentaires, et les journaux magazines.

Voilà ce qui doit être trié et mis dans les sacs jaunes. Voilà ce qui sera transporté au Centre de tri de Poullignac. Séparé, chacun de ces emballages deviendra de la matière première pour d'autres produits... ou d'autres emballages.

Bien trier chez soi c'est déjà préparer le travail des agents du tri qui exercent, avec beaucoup de professionnalisme, un métier difficile.

Un règle simple consiste également à ne déposer dans ces sacs jaunes que des emballages vides.

Par contre, tous les emballages de produits phytosanitaires, de bricolage, et notamment les bidons doivent être apportés en déchèterie.

Ils feront l'objet d'un traitement à part qui neutralisera l'activités des produits contenus.

Avec l'arrivée des beaux jours, l'usage de produits de traitement pour les piscines va se développer. Ces produits contiennent le plus souvent des éléments chlorés. Il ne convient donc pas de mélanger leurs emballages avec ceux des sacs jaunes.

## CENTRE DE LOISIRS

### Les mercredis

au Centre de Loisirs

Juin : 02/ 09/ 16/ 23/ 30 et 07 juillet

Sortie de fin d'année le 23 juin 2004 au PARC DE BELLEVUE (Limoges) : Départ 9 h retour 19 h (sortie pour les enfants fréquentant régulièrement le Centre de Loisirs les mercredis de l'année)

### L'été

Le Centre de Loisirs sera ouvert du **15 juillet au 30 juillet**

Les maternels (3-6 ans) seront sur Mouthiers

Les primaires (6-12 ans) seront sur Roulet

Transport gratuit assuré entre les différentes communes.

Un spectacle clôturera la soirée le 29 juillet à 18 h 30 à la salle polyvalente de Mouthiers

### Les mini stages

Pour les 8-12 ans

-des stages de 3 à 5 jours au tarif centre de loisirs

-un accueil spécifique devant l'école de votre commune avec un transport assuré par nos soins.

-Inscriptions obligatoires car places limitées (un descriptif plus précis du state et des horaires vous sera envoyé ultérieurement)

**du 26 au 30 juillet**

Déca-Sports à Roulet de 10 -17 H : 5 jours pour découvrir 10 sports différents sur la base des Glamots (accrobranche, kayak, flag foot, tir à l'arc, escrime, pêche, roller ...)

Participation à un mini raid aventure Repas pris au Centre de Loisirs à Roulet

15 / 16 & 19 / 20 juillet

### Théâtre

à Mouthiers de 10 h 00 à 16 h 30 :

### Les pré ados

(programme à paraître mi juin) 10 / 12 ans

Des activités variées autour du sport, des arts plastiques mais aussi des sorties à la piscine (Nautilus, Antilles de Jonzac), à Aqualand, de l'accrobranche ...

Le Club pré ados fonctionnera sur Roulet mais des accueils et des transports seront assurés gratuitement suivant les demandes.

### Les Jeunes

Juillet et Août - 13 / 20 ans  
Programme à paraître mi juin.

### Les Jeunes

Activités diverses, Aqualand, Accrobranche, piscine, soirée barbecue, Kayak ...

Le local des jeunes sera ouvert régulièrement durant toutes les vacances. Un animateur sera présent 2 à 3 fois par semaine. Cette année le local fonctionnera au mois d'août.

### En juin

Ouverture du local :

Les mercredis de 16 h 30 à 19 h

Le samedi 26 juin de 14 h à 18 h

Tournoi de baby-foot le vendredi 18 juin de 20 h à 23 h.

Les adultes peuvent participer.

### Les camps

Du 19 au 23 juillet

#### AQUAVENTURE :

9 / 13 ans (5 jours - 4 nuits)

Une nouvelle aventure vous attend avec du Kayak, de l'accrobranche, des jeux à la piscine de Sireuil et une sortie à Nautilus (hébergement sous tente au camping de Sireuil)

Tarif intercommunalité : 155 €

Tarif hors intercommunalité : 185 €

Du 20 au 22 juillet

#### PONEY

4 / 6 ans (3 jours - 2 nuits)

Ce mini camp s'adresse à des enfants de maternelle. Découverte ludique des poneys, entretien des animaux, balades, ... (Hébergement sous tente à Torsac).

Tarif intercommunalité : 110 €

Tarif hors intercommunalité : 140 €

Du 26 au 30 juillet 2004

#### ÉQUITATION

6 / 11 ans (5 jours - 4 nuits)

Découverte de l'équitation, entretien des chevaux, promenades dans la nature ... (hébergement sous tente à Torsac)

Tarif intercommunalité : 170 €

Tarif hors intercommunalité : 200 €

#### QUAD

11 / 15 ans (5 jours - 4 nuits)

3 heures d'activité Quad par jour, préparation, conduite, entretien, ceci dans un vaste domaine (hébergement sous tente)

Tarif intercommunalité : 195 €

Tarif hors intercommunalité : 225 €

**Pour tous renseignements complémentaires, nous contacter au Centre Social Culturel et Sportif CBC**  
**3, Place de la Gare**  
**16440-MOUTHIERS**  
**05.45.67.84.38**

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les inscriptions à l'école élémentaire se feront

auprès de Mme VILLALBA-MALHERBE, directrice de l'école élémentaire, du mardi 1er juin au vendredi 11 juin de 16 heures 45 à 18 heures et sur rendez-vous les jeudis 3 et 10 juin .

Mme VILLALBA-MALHERBE recevra les parents pour les inscriptions au Cours Préparatoire (CP) ou autre niveau pour les nouveaux élèves.

Contact au **05.45.67.93.77**

### ÉCOLE MATERNELLE

Elles auront lieu du mardi 1er juin au mardi 15 juin : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 heures 30 à 17 heures 30 ou sur rendez-vous en téléphonant au **05.45.67.92.84**.

Elles concernent les enfants nés en 2001 qui n'ont pas fréquenté l'école cette année et les enfants nés en 1999 et 2000 nouvellement arrivés sur la commune. Les enfants nés en 2002, ayant 2 ans à la rentrée le 30/08/04 ne pourront être inscrits que sur liste d'attente.

Se munir du carnet de santé et du livret de famille. Un temps d'accueil pour les parents et les enfants inscrits en petite section (année de naissance 2001) est prévu le matin du mardi 6 juillet.

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

#### EXPOSITION « MOTS ANIMAUX »

« AVOIR UNE FAIM DE LOUP, AVOIR UN CHAT DANS LA GORGE, UNE VIE DE CHIEN ... ». RENDEZ-VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE POUR DÉCOUVRIR LA SUITE DU 3 AU 23 JUIN

## FESTIVAL DE LA VOIX

**Jeudi 1er juillet**  
**à la MJC à 20 h 30 :**

#### "Cabaret Chansons françaises"

Les 3 musiciens chanteurs du groupe " La petite Chandelle" proposent le meilleur de la chanson française de Brel à Gainsbourg en passant par Ferré, Bourvil, Piaf, mais aussi Charlebois, Cabrel, Dutronc, Souchon,... Avec un plus le choix à la carte en fin de soirée.

**Vendredi 2 juillet**  
**Eglise de Mouthiers**  
**20 h 30**

#### Chœur basque d'hommes " Etxekoak"

35 chanteurs pour mettre en valeur le répertoire traditionnel basque. Un moment fort et intense à ne pas rater

	le concert	3 soirées
Plein tarif	8 €	20 €
Adhérent MJC	6 €	15 €
- de 18 ans	4 €	10 €

**Samedi 3 juillet,**  
**Salle Polyvalente**  
**20 h 30**

#### La fête créole

La convivialité et le festif autour du chant et de la musique des îles, en partenariat avec l'association des Créoles de Charente. Deux groupes de musiciens-chanteurs pour jouer les chansons et rythmes typiques de la Réunion et des îles." Destination 97.3 et "Melanzé" Musique à chanter et à danser, accompagnées de Punchs et dégustations culinaires

Le cahier central du bulletin de mai concernant les activités commerciales et artisanales comportait quelques erreurs et des oublis.

Les pages suivantes intègrent ces modifications.

# DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES À VOTRE SERVICE, À MOUTHIER

## ALIMENTATION - RESTAURANT

### BOULANGERIE BANNETTE

**ARTAUD Patrice**  
8 rue de l'Eglise  
05 45 67 98 29

### BOULANGERIE

**LAIR Didier**  
6 rue de l'Eglise  
05 45 67 92 48

### MAURICE Régis

**Boucher Charcutier Traiteur**  
Place Petite Rosselle  
05 45 67 92 51

### SPAR

**MAYER Pierre**  
Place de la Petite Rosselle  
05 45 67 85 67

### LALANNE Vincent

**Alimentation ambulante**  
110 lotissement La Chauveterie  
05 45 67 88 06

### Le Saint-Christophe

**Restaurant Bar**  
**COSSET Michel**  
Place de la Gare  
05 45 67 94 24

### Café de la Boème

**GONCALVEZ José**  
30 rue de la Boème  
05 45 67 95 17

### GROLLEAU David et Bernard

**Vente directe de vin**  
Gersac  
05 45 67 20 32

### GROS Serge

**Vente volailles**  
Le Grand Poineau  
05 45 67 92 05

### MORILLON Jean-Claude

**Boucher Charcutier**  
12 rue de la Boème  
05 45 67 84 93

## BÂTIMENT - TRAVAUX (intérieurs - extérieurs)

### ARRENOUS Thierry

**Menuisier**  
ZE Les Rentes  
05 45 67 28 59

### BENOIT Alain

**Electricien**  
Lotissement La Croix Guillaud  
05 45 67 95 37

### BERTRAND Franck

**Plâtrier**  
Chemin du Taillandier  
05 45 67 95 92

### CARTERET Michel

**Maçon**  
Le Châtaignier  
05 45 67 83 99

### CHAUVIN Jérôme

**Electricien**  
Chez les Rois  
05 45 67 78 48

### ASC COUTANCEAU

**Matériel location**  
ZE Les Rentes  
05 45 61 08 38

### GENDRON Dominique

**Plâtrier Plaquiste**  
Chemin des Agriers  
05 45 67 95 17

### MESLIER Stéphane

**Electricien**  
Le Rosier  
05 45 61 06 03

### NAUDON Patrick

### Maçon Couvreur Zingueur

Le Petit Poineau  
05 45 67 95 47

### NICOLEAU Jean-Christophe

**Pose de cuisines**  
Chemin des Marzauds  
05 45 67 79 10

### SAUDOUX Michel

**Peintre**  
68 rue de la Boème  
05 45 67 70 50

### SIMEONI Sylvain

**Maçon**  
Le Brisset  
05 45 67 92 26

### TROUSSICOT Franck

**Terrassement TP**  
Le Rosier  
05 45 67 94 02

### SNB Immobilier

26 rue de la Boème  
05 45 61 43 50

### GAILLARD Fabien

**Grimpeur Elagueur**  
7 route de la Rochandry  
05 45 61 70 37

### CHASTAGNOL Jean Paul

**Chauffagiste**  
12 rue de la Boème  
06 22 02 45 75

## SERVICES

### ALLO BUREAUTIQUE

**CARNESCIALI Joëlle**  
Travaux de secrétariat  
Le Taillandier  
05 45 67 44 00

### LA POSTE

Place du Champ de Foire  
05 45 67 86 34

### CREDIT AGRICOLE

5 place de l'abbé Joly  
810 044 180 811

### ANTONA TRANSPORTS

Le Rosier  
05 45 61 19 91

### SARL Bureau d'Etudes

**CHARETTES**  
Bureau d'études  
La Rochandry  
05 45 61 84 40

### AZUR ASSURANCES

**MAILLOT**  
23 rue de la Boème  
05 45 67 82 85

## MÉCANIQUE

### Garage de la Boème

**MONTIGAUD Jacky**  
**Mécanicien Auto**  
5 rte de la Côte à Bournet  
05 45 67 81 36

### EPAUD Bernard

**Réparateur cycles, motocycles, tondeuses**  
ZE Les Rentes  
05 45 67 82 65

### BREGEAS

**Francis**  
**Mécanicien agricole**  
1 rte de Fouquebrune  
05 45 67 98 05

## DIVERS

### BLANCHARD

**Fabrice**  
**chasse et restaurant**  
Chez Bourgnat  
05 45 67 80 72

### BRETAUD Jean

**Scieur**  
Les Marais  
05 45 67 22 77

### BUSSAC Alain

**Potier**  
La Tuilerie  
05 45 67 94 34

### GOUET Claude

**Bourrelier**  
38 rue de la Boème  
05 45 67 92 82

### S.C.V.

**Collecte O.M.**  
Domaine de l'école  
05 45 67 93 59

## BEAUTÉ - SANTÉ

### METAMORPHOSE

**Coiffure esthétique**

### BAILLOUX Sylvie

Place Petite Rosselle  
05 45 67 83 69

### EAU D'FORME

### PIVETAUD Jean-Hugues

Somato Relaxologue  
La Foy  
05 45 65 23 28

### EVELYNE COIFFURE

**Coiffeuse**

5 bis rue de la Boème  
05 45 67 92 25

### DEDIEU Jean-Christophe

**Chasseur**

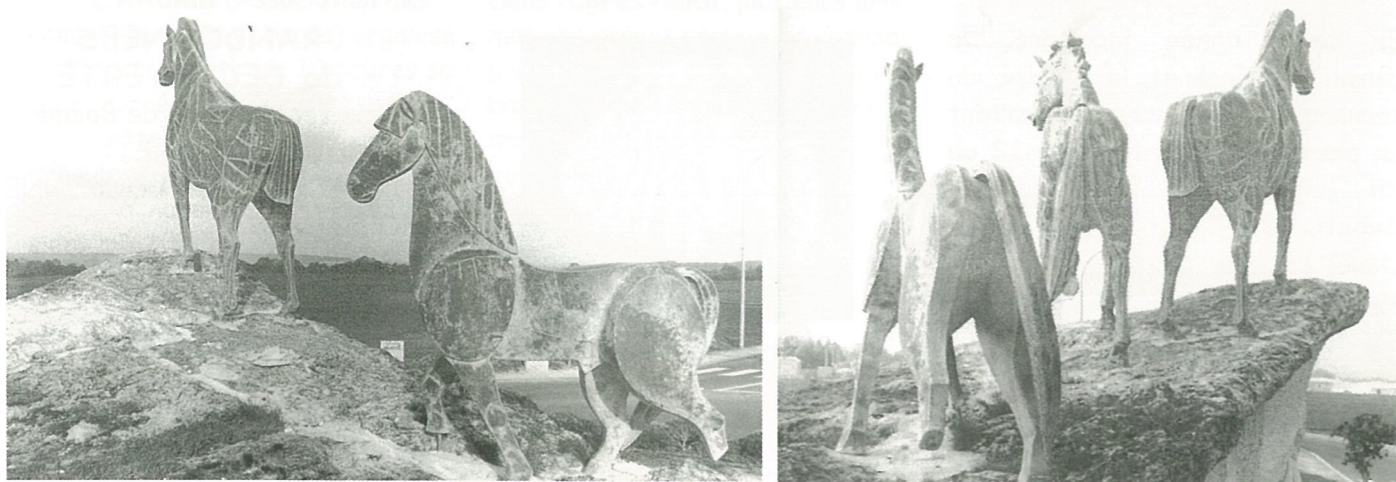
18 rue de la Boème  
05 45 67 92 06

### Pharmacie

### DOMENACH-COURTIN

2 place de la Gare  
05 45 67 92 03

## DU COTÉ DU MOIS DE MAI



Il a fallu l'intervention de Michel VALLAT pour le retour d'un des 3 chevaux du rond-point victime d'un acte de malveillance.

...prochainement une aire de jeux pour les jeunes enfants, près de la mairie. Les élus y veillent

Succès pour le méchoui du Comité des fêtes

(Photos Alain PORTE)



### PERMANENCE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Nous vous rappelons qu'un agent de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie tient une permanence en mairie le **MARDI** de 13 heures 15 à 14 heures 30.

### SECOURS POPULAIRE

Réouverture après travaux samedi 6 juin de 16 à 18 H et lundi 21 juin

## RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

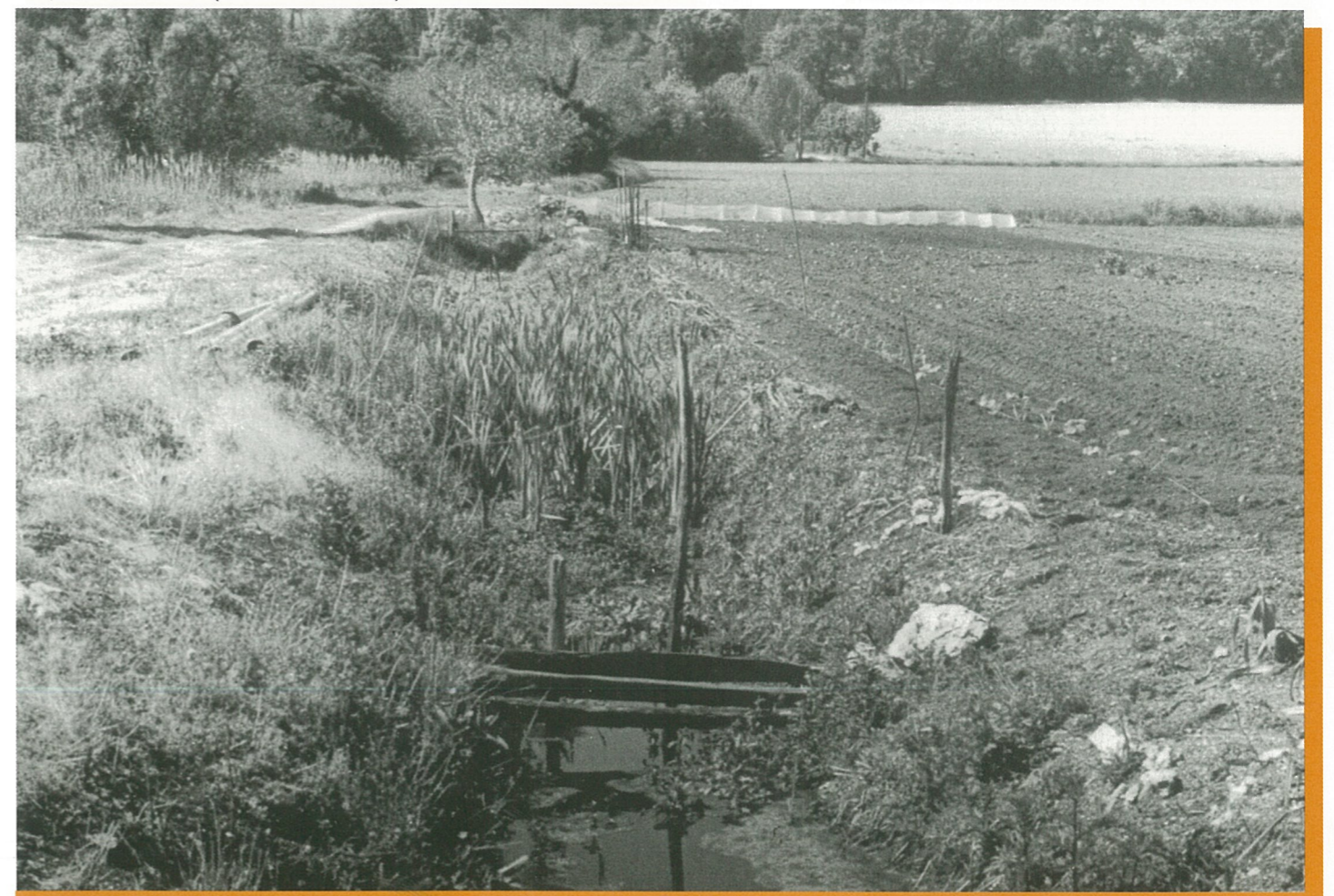
JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place de la mairie	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Di 6 juin	Dominique et MM LECHAT 05.45.67.93.42	9 h 30	Rioux-Martin	Place de l'église	10h30	16
Ve 18 juin	Randonneurs de LINARS	20 h	Linars randonnée nocturne	Mairie	20 h 30	?
Di 20 juin	Ghislaine DRÉAN	13 h 30	BUNZAC sentier des légendes	Parking mairie	14h15	11
we fin juin début juil	Alain BONNET 05.45.67.83.24	week-end Pyrénées (infos à suivre) Barèges Néouvielle, en refuge. Flore				

Randonnées possibles avec "la Randonne" lors des dimanches libres avec "Sentiers de Boème"

Voir le calendrier de **La Couronne**

Toute personne, même non adhérente à "sentiers de Boème" peut participer ponctuellement.

Allure modérée (environ 4 km/h)



Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boème pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires,

bois ou forêts, rivière, tourbières, ...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : **9 heures** sur le champ de foire

**MERCREDI**

**16 et 30**

**JUIN**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Ambroise, René, Émile LANDRAGIN « Forge »  
né le 29 avril

Mathis, Thomas NOBLE « les Groies »  
né le 13 mai

### DÉCÈS :

27 avril : Robert Francis COURRÈGES  
« les Forêts »

## SUR VOTRE AGENDA

### JUIN

**Samedi 5** : don du sang

**Samedi 5 dimanche 6** : tournoi de foot

**Vendredi 11** : AG du foot

**Dimanche 13** : Journée détente de la FNACA

**Samedi 19**: Fête de l'école maternelle  
salle polyvalente

**Dimanche 20** : Journée Music Country dans le parc  
du château de La Rochandry (

**Vendredi 25** : fête de l'école élémentaire

**Samedi 26** : fête de la GRS à la salle polyvalente

**Samedi 26** : feu de St Jean du Comité des Fêtes

**Dimanche 27** : Bric à brac du Comité des Fêtes

**Du 1er au 3 juillet** : Festival de la voix : 1er juillet  
à la MJC ; le 2 juillet : à l'église ; le 3 juillet : à la  
salle polyvalente

## PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de  
20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la phar-  
macie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la  
pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

## MÉDECINS de GARDE

### JUIN

6 DR DELAGE ST MICHEL 05.45.91.42.25

13 DR PELLETIER LA COURONNE 05.45.67.19.39

20 : DR BOURRIQUEN ST MICHEL 05.45.91.42.25

27 DR FREDERIC LA COURONNE 05.45.67.25.17

### JUILLET

4 DR GIRAUD VOEUIL & GIGET 05.45.67.86.82

11 DR BOURRIQUEN ST MICHEL 05.45.91.42.25

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT  
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain  
bulletin

Il paraîtra début juillet. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs  
devront être déposés à la mairie avant le 15 juin. Rappelons que les annonces concerneront les activités pré-  
vues jusqu'au 15 septembre.

Le numéro suivant paraîtra en septembre.

## CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

### RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Une réussite sur toute la ligne pour Tourbières-Loisirs



La quête esthète du skate..!



Le brin d'aillet, un brin ensoleillé.

(Photos Alain PORTE)